



Communiqué

Pour diffusion immédiate

La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières s'associe au Conseil régional de l'environnement Mauricie pour faciliter l'accréditation ICI ON RECYCLE! de ses membres

Trois-Rivières, le 8 décembre 2010 – C'est dans le cadre de la remise des attestations Niveau 3 (performance) du programme ICI ON RECYCLE!, organisée par RECYC-QUÉBEC, où 3 entreprises mauriciennes ont été honorées, que la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières (CCITR) et le Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie ont dévoilé l'établissement d'un tout nouveau partenariat visant à accompagner gracieusement certaines entreprises qui souhaitent prendre le virage vert. En effet, d'ici le 1^{er} juin 2011, le Conseil régional de l'environnement accompagnera jusqu'à dix entreprises membres de la CCITR dans l'adaptation de leurs pratiques pour mieux gérer leurs matières résiduelles et obtenir l'attestation de premier niveau du programme ICI ON RECYCLE! de RECYC-QUÉBEC.

« De plus en plus d'entreprises se font demander des produits verts, c'est-à-dire des produits qui répondent aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, si l'on se réfère à la définition du développement durable issu du rapport Brundtland» affirme M. Denis Gamache, F. Adm. A, CMC, président de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières. « C'est le cas notamment du côté de Maisons S. Turner qui répond à des normes de plus en plus strictes d'assemblage qui rendent ses maisons usinées plus confortables tout en maximisant leur efficacité énergétique. Le développement durable est donc bien plus qu'un terme à la mode, c'est surtout, une façon différente, pour les entreprises, de faire des affaires » de conclure ce dernier.

Pour le président du Conseil régional de l'environnement Mauricie, M. Maurice Poudrier, ce partenariat illustre parfaitement le rôle de son organisation. « La mission du CRE en matière de développement durable se traduit, entre autres, par la réalisation, le soutien à la réalisation d'outils et d'activités de formation et de sensibilisation auprès des décideurs et de la population en général. Le tout s'effectue notamment par la conclusion d'entente avec des partenaires. Notre organisme incite donc les acteurs régionaux à intégrer la protection de l'environnement dans leurs programmes, leurs politiques et leurs plans d'actions. C'est ce que nous faisons auprès des entreprises en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières » lance-t-il.

Pour se prévaloir de ce privilège, les entreprises membres en règle de la CCITR, intéressées à plonger dans cette démarche, n'auront qu'à contacter Mme Manon Hébert de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières au (819) 375-9628. Celle-ci redirigera les dix premières entreprises à souscrire au programme avec Mme Catherine Michaud, agente de développement au Conseil régional de l'environnement Mauricie.

Selon les résultats obtenus, les deux organisations étudieront la possibilité de reconduire ce projet et de desservir plus d'entreprises. « Nous croyons répondre aux besoins du marché et de nos membres par ricochet. Nous allons donc analyser les résultats d'un tel partenariat d'ici peu » ajout M. Gamache.

Rappelons que le programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE!, mis en place par RECYC-QUÉBEC en 2003, souligne les efforts des établissements ayant implanté des mesures permettant une gestion exemplaire des matières résiduelles. La société d'état a reconnu plus de 80 « ICI » en Mauricie, ce qui illustre bien la place grandissante qu'occupe le développement durable au sein des entreprises mauriciennes.

À propos de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières

La Chambre, qui regroupe 915 membres répartis dans plus de 600 entreprises, contribue activement au développement socio-économique et au dynamisme de la région depuis près de 130 ans. Elle permet aux membres de se constituer un solide réseau d'affaires en plus de disposer d'importants avantages associés à la force de ce réseau. Elle représente les intérêts du milieu des affaires dans des dossiers où une position doit être connue. Pour ce faire, 14 décideurs du monde des affaires siègent au Conseil d'administration de l'organisation.

À propos du Conseil régional de l'environnement Mauricie

Le Conseil régional de l'environnement Mauricie est un organisme à but non lucratif reconnu par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs. Il a pour mission de favoriser et d'organiser la concertation de l'ensemble des intervenants en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et de promotion du développement durable à l'échelle régionale et d'agir comme représentant du milieu auprès de la population et des des autorités régionales en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

- 30 -

Sources :

Caroline Beaudry,
Directrice générale,
Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières,
(819) 375-9628 / caroline.beaudry@ccitr.net

Patrick Simard,
Directeur,
Conseil régional de l'environnement Mauricie,
(819) 694-1748 / direction@cre-mauricie.com